

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL DU CPAS DE GEMBOLOUX, 2018-2024

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
O.S. 1 : être un CPAS porteur de dignité humaine et d'inclusion, créateur de lien et d'épanouissement	O.O.1.1: Renforcer l'adéquation entre l'offre de services du CPAS et les besoins de la population gembloutoise	Réaliser un état des lieux de la précarité sur le territoire de Gembloux Réaliser une enquête auprès des usagers et bénéficiaires du CPAS sur les besoins et les attentes Poursuivre la rédaction et l'actualisation des lignes de conduites en matière d'octroi d'aides à destination du CSSS Définir la politique sociale du CPAS de GEMBOLOUX en lien avec la notion de dignité humaine Réaliser un relevé des droits potentiels des usagers et des aides existantes. Collaborer à la mise en œuvre de la politique communale du logement en développant l'offre de logements de transit, d'urgence et de logement adapté
	O.O.1.2 : Agir en tant que lien entre les différents acteurs sociaux de GEMBOLOUX opérant dans les domaines de la santé, de la culture, du sport et les bénéficiaires	Favoriser l'accès à la culture et au sport des bénéficiaires en augmentant l'utilisation du fonds culture, des tickets article 27, des Pass 3CC (accès aux activités organisées par les centres culturels de Gembloux, Eghezee et Perwez à 1€) Poursuivre les collaborations existantes et rechercher de nouveaux partenaires Planifier et organiser le partage et le relai d'informations par les conseillers de l'action sociale représentant le CPAS dans les organes des différentes instances extérieures Conventionner avec des médecins généralistes, psychologues et psychiatres pour faciliter l'accès aux soins de santé mentale et physique des bénéficiaires Simplifier, vulgariser les procédures et les communiquer aux partenaires pour une meilleure collaboration (AMU aux médecins généralistes...) Participer activement au Plan de Cohésion Sociale Amplifier les activités culturelles et de psychomotricité proposées dans les crèches du CPAS Poursuivre la collaboration avec IMAGINAMO dans la cadre de l'opération "Eté solidaire" Poursuivre la collaboration de la cuisine centralisée avec les plaines organisées durant les vacances, le Resto du Cœur (repas de Noël) et la Commune. Poursuivre l'organisation de l'espace de rencontre et de partage d'expérience autour du vieillissement
	O.O.1.3 : Renforcer la réinsertion socio-professionnelle des bénéficiaires du CPAS par un accompagnement spécifique	Poursuivre les cours de permis de conduire théorique pour les bénéficiaires du CPAS avec des moyens technologiques performants et adaptés au public. Améliorer le suivi des articles 60 en fin de contrat (accompagnement individuel et collectif) Proposer un accompagnement spécifique des personnes qui ne rentrent pas dans les conditions de prise en charge du SIS, mais qui ne sont pas prêtes pour une prise en charge par le SISP Poursuivre l'engagement d'articles 60 dans les services internes du CPAS Poursuivre l'engagement étudiants bénéficiaires du RIS dans les services du CPAS avec un accompagnement avec les éducateurs et les assistants sociaux du SSG Poursuivre et améliorer la collaboration avec le service SAPHEMO et le Ressort
	O.O.1.4 : Favoriser l'inclusion des personnes à besoins spécifiques et des familles aux sein des maisons de repos, des crèches et du secteur social du CPAS	Garantir des places réservées aux familles les plus vulnérables au sein de l'ensemble des crèches (MILAC) et les intégrer dans le cadre global des crèches Poursuivre et améliorer l'organisation des différentes festivités et activités au sein des maisons de repos (telles que barbecue annuel des résidents, repas de Noël des familles et ateliers philo)

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
O.S.2 : Être un CPAS accessible et visible et qui agit en prévention et prépare l'avenir	O.O.2.1 : Promouvoir l'image du CPAS auprès de la population en augmentant la visibilité des services offerts.	Réaliser un plan de communication adapté avec l'aide d'un professionnel (site internet propre, page Facebook, capsules vidéo,...)
		Evaluer en vue de pérenniser le projet Caravane en collaboration avec la ville, SEM, Alpha, La maison de l'emploi,...
		Favoriser la participation de résidents des maisons de repos auprès du Commission Consultative Communale des Aînés
	O.O.2.2 Renforcer les actions du CPAS en matière de prévention	Prévenir les rechutes en matière de surendettement (accompagnement collectif et individuel)
		Développer des actions autour de la pédagogie du "bien habiter" en vue de favoriser l'accès et le maintien dans un logement décent (accompagnement collectif et individuel)
		Informers les citoyens sur les économies d'énergie (accompagnement collectif et individuel)
O.S.3 : Garantir et valoriser l'autonomie de chacun et ce à chaque âge de la vie et lutter contre l'isolement des citoyens gembloutois	O.O.3.1 : Adapter les services de maintien à domicile aux besoins des publics et en garantir l'accessibilité à tous les âges de la vie	Mener une réflexion sur la création d'un service d'ouvrier bricoleur
		Etudier la possibilité de la création d'un SAFA (service d'aides familiales)
		Garantir l'offre du transport social afin de permettre aux personnes âgées de se rendre à des activités sociales et culturelles et de répondre davantage aux demandes des courses médicales,
		Former les aides ménagères afin qu'elles puissent faire un meilleur relais des besoins des personnes âgées aux autres services
		Garantir une présence plus régulière d'un travailleur social au domicile des personnes âgées.
		Adapter l'organisation de la livraison des repas à domicile afin qu'elle soit plus efficace,
		Réviser la politique des prix des services de maintien à domicile afin qu'elle soit plus adaptée aux réalités économiques de notre public
		Mener une réflexion avec CORSADE sur l'organisation d'une coordination locale (permanence) sur GEMBLoux
		Mise en avant du projet caravane en lien avec l'accessibilité des services du CPAS et en lien avec la lutte contre l'isolement
	O.O.3.2 : Améliorer le cadre et les conditions de vie des enfants des crèches et des résidents des maisons de repos	Mener une réflexion sur le devenir de la Résidence La Charmille (offre de service au citoyen)
		Poursuite du projet fusion des maisons de repos
		Organiser des activités intergénérationnelles dans les crèches et les maisons de repos
		Etudier la possibilité d'acquisition d'un terrain pour réaliser un espace vert pour les résidents de la maison de repos
		Organiser la PMI (Préparation de Médication Individuelle) totale dans les maisons de repos
		Mettre à jour le Projet de vie des maisons de repos
		Optimaliser les services offerts et mettre à jour du projet d'accueil des crèches
		Améliorer les espaces extérieurs
		O.S.4 : Être un CPAS engagé dans un processus de bonne gouvernance et de transition (développement durable)
Evaluer les besoins en ressources humaines		
Améliorer la gestion des ressources humaines tant sur le plan administratif (gestion de paie, document sociaux, ...) que fonctionnel (procédures de formation et d'évaluation du personnel, ...)		
Organiser la formation de l'ensemble du personnel soignant aux actes autorisés suite à l'entrée en vigueur de l'AR du 18 mars 2019		
Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet pédagogique au sein des crèches		
Soutenir et développer une cohésion d'équipe		
Améliorer les conditions de travail du personnel		
O.O.4.2 : Promouvoir et consommer des produits de qualité respectant des critères durables (environnementaux, sociaux, économiques et locaux) au sein des établissements et des services du CPAS	Proposer des activités communes pour les travailleurs sur le lieu du travail (sport,...)	
	Obtenir le label qualité wallon pour les maisons de repos	
	Réduire la consommation et l'utilisation de matériel jetable (gobelets en plastique,...matériel de soins)	
O.O.4.3 : Améliorer les procédures de travail des services du CPAS	Initier une réflexion concernant l'alimentation durable dans les crèches	
	Inscrire le service social dans une démarche d'informatisation et de digitalisation afin d'optimiser les procédures et le partage des données inter services	
O.O.4.4 : Favoriser la collaboration entre l'administration et les mandataires en optimisant la circulation de l'information	Gérer les archives	
	Organiser des rencontre CODIR/CAS, CODIR/BP, CODIR/Présidente, ...	